

12 JUIN 2026

## Autour de la Vézère, le « SIAV » met le jeu au coeur des enjeux de la gestion de l'eau



*Projets avec les scolaires, jeux et escape game, accompagnement des nouveaux élus... le SIAV veut parler "eau" à un public le plus large possible ! © Pauline Sutter*

Par **Pauline Sutter**

**Un « escape game », des jeux pédagogiques, des interventions dans les collèges ou des projets avec les élus... En Corrèze, le SIAV (Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vézère) multiplie les actions pour sensibiliser petits et grands à la protection des cours d'eau. Car dans les rivières du territoire se cachent des enjeux de biodiversité, de sécheresse et d'avenir.**

« L'eau est une ressource essentielle du territoire dont il faut prendre soin ». C'est en résumé le message que porte le « SIAV » (Syndicat mixte pour l'aménagement de la Vézère) à travers les nombreuses actions de sensibilisation qu'il a récemment mis en place. Basée entre Brive et Allasac, et bientôt peut-être Objat avec un projet de future « Maison de l'eau et de la biodiversité », cette collectivité territoriale créée en 1969 agit sur 66 communes autour de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI).



Encore en projet, une « Maison de l'eau et la biodiversité » pourrait voir le jour prochainement à Objat © Pauline Sutter

Mais aujourd'hui, le SIAV cherche aussi à rendre ces sujets accessibles au grand public.

## **ESCAPE GAME, JEUX ET ANIMATIONS : PARLER D'EAU AUTREMENT**

Pour sensibiliser petits et grands aux enjeux liés à l'eau, le SIAV multiplie donc les initiatives pédagogiques. « *En ce moment, nous accompagnons par exemple des éco-délégués du collège d'Allasac autour d'une Aire Terrestre Éducative* », explique Coraline Breil, responsable de projet. Les élèves ont choisi une zone humide située au lieu-dit « Le Vignal » afin d'en faire un véritable support pédagogique. Ce projet doit leur permettre de découvrir le patrimoine naturel local tout en participant concrètement à sa préservation.

Les élèves souhaitent notamment mettre en valeur ses richesses écologiques à travers une activité de géocaching. Pour les accompagner, plusieurs structures locales interviennent : le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine, la Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze, la Ligue de l'enseignement... et bien sûr le SIAV. Le syndicat accompagne ainsi les jeunes pour leur faire découvrir les enjeux liés à l'eau et à la biodiversité, et les impliquer dans la gestion et le suivi du site pendant deux ans. L'objectif global est aussi de leur faire rencontrer les acteurs du territoire et comprendre comment se construit concrètement la préservation de ces milieux naturels.



Visite de la zone humide du Vignal pour les éco-délégués du collège d'Allasac © SIAV

Dernière initiative en date : un escape game conçu avec la fédération de pêche à destination des accueils de loisirs pour cet été. Le principe ? Une truite va devoir retrouver sa frayère dans une rivière dégradée. Un angle ludique qui permet d'aborder les conséquences des activités humaines sur les cours d'eau. « *Nous avons choisi la truite parce que c'est une espèce patrimoniale et qu'elle est très sensible à la température de l'eau* », explique Coraline Breil. Au-delà de 20 °C, la truite cesse même de s'alimenter.

Le syndicat a également développé plusieurs outils pédagogiques : des jeux en bois, une fresque de l'eau ou encore un jeu baptisé « Aquil'Aqua » pour mieux comprendre les enjeux autour des rivières. À travers ces animations, le SIAV cherche surtout à rendre visibles des problématiques souvent méconnues : la continuité écologique des rivières, la circulation des poissons, l'importance des zones humides ou les conséquences des sécheresses répétées.

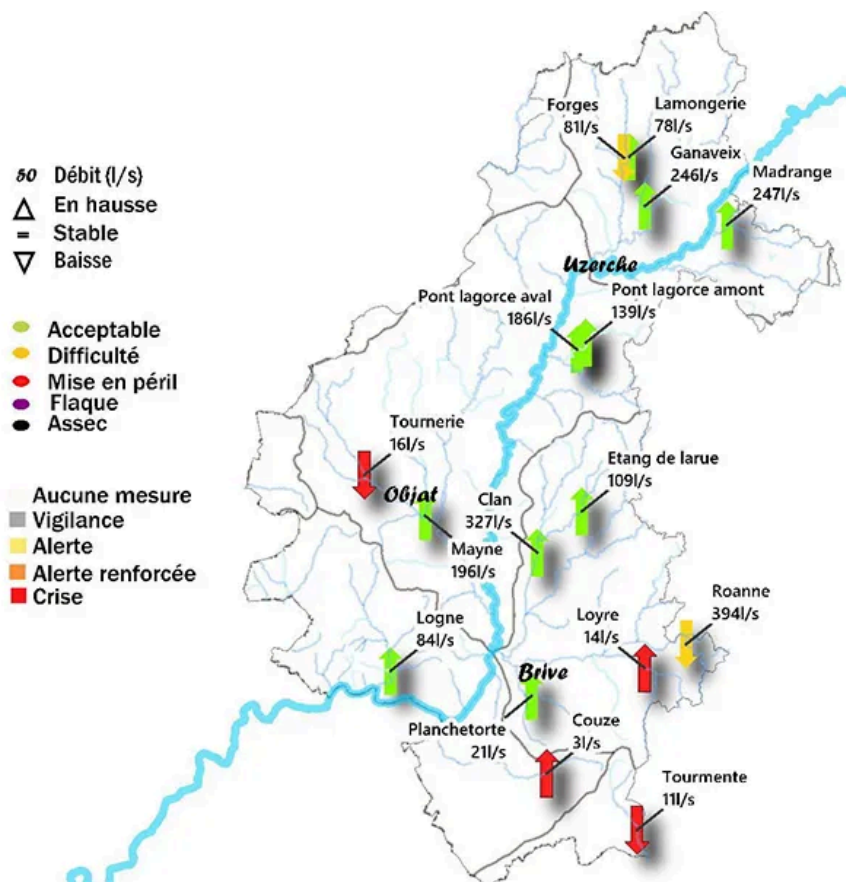


Le jeu « Aquil'Aqua » permet de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux et problématiques autour des cours d'eau © Pauline Sutter

## DERRIÈRE LA SENSIBILISATION, DES ENJEUX TRÈS CONCRETS

Derrière ces animations se cachent des problématiques bien réelles. Avec 6 salariés, le SIAV a en charge la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI), une compétence obligatoire depuis 2018, sur une partie du bassin de la Vézère. Prévention des inondations, entretien des rivières, suivi des étiages, restauration écologique... les missions sont nombreuses. Depuis 2009, la structure est également gestionnaire du site Natura 2000 de la vallée de la Vézère d'Uzerche, l'un des seize sites d'intérêt communautaire classés en Corrèze.

Et le contexte climatique rend ce travail de plus en plus important. Cette année, les relevés d'étiage ont commencé dès le mois d'avril en raison des fortes chaleurs et du manque de précipitations. En Corrèze, la situation est particulière : une absence totale de nappe phréatique due à la présence d'un sous-sol métamorphique et magmatique. Ici, l'eau dépend beaucoup des zones humides et de leur capacité à stocker naturellement l'eau ainsi que des précipitations qui doivent être régulières et douces. Le travail des agents du SIAV est donc d'amener l'eau à rester sur notre territoire en ralentissant son écoulement : restauration et préservation des zones humides, désimperméabilisation des sols pour faciliter l'infiltration de l'eau, méandres des rivières, etc.



Exemple d'un relevé d'étiages, ici les mesures déjà préoccupantes du 5 juin 2026 © SIAV

Le SIAV travaille ainsi sur plusieurs projets de renaturation pour préserver la ressource et maintenir des zones refuges pour la faune aquatique lors des périodes sèches. L'objectif est notamment de restaurer une continuité écologique des cours d'eau afin que les espèces puissent circuler et trouver des habitats favorables. Car derrière une rivière en bonne santé se cache toute une biodiversité : truites, moules d'eau douce, insectes aquatiques ou encore végétation spécifique des zones humides qui dépendent directement de la qualité et de la quantité d'eau disponible. Un étudiant en master effectue actuellement une pré-étude sur la renaturation de la Corrèze à Brive pour, par exemple, créer des banquettes qui permettront de garder une certaine quantité d'eau pendant les périodes de sécheresse.

## FAIRE CONNAÎTRE UN TRAVAIL SOUVENT MÉCONNU

« Souvent, les gens voient surtout les travaux réalisés sur les cours d'eau, mais derrière il y a aussi tout un travail d'études, de suivi et de sensibilisation », explique Coraline Breil. Le SIAV travaille notamment avec EDF afin de limiter l'impact de certains barrages sur les milieux aquatiques et permettre le

passage des poissons et des sédiments. Le syndicat est aussi « le porte-parole des milieux aquatiques », des actions locales, relatives notamment à l'aménagement du territoire. Il a par exemple déposé un programme de gestion coordonnée qui est devenu la feuille de route sur les dix prochaines années ; un travail discret mais essentiel pour préserver l'équilibre des cours d'eau.



Au mois de mai, le SIAV a déposé un programme pluriannuel de gestion coordonnée qui s'étend sur les territoires de 7 EPCI ! © SIAV

Enfin, la sensibilisation passe aussi par les élus locaux. A la suite des élections du syndicat qui ont eu lieu le 20 mai dernier, le SIAV a souhaité accompagner les futurs élus sur les enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques et un stagiaire va prochainement développer des outils et des actions de sensibilisation adaptés aux collectivités.

Depuis quelques années, le SIAV cherche justement à rendre ces actions plus visibles. Une newsletter baptisée **Le SIAVez-vous ?** a ainsi été créée pour permettre aux habitants de suivre les projets, animations et rendez-vous organisés sur le territoire. Le syndicat participe également à différents événements locaux, comme les journées pédagogiques organisées avec le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise le 26 mai et le 1er juin au barrage du Saillant, afin d'aller directement à la rencontre du public. Car parler d'eau aujourd'hui, ce n'est plus seulement parler de rivière : c'est aussi parler de notre manière d'habiter le territoire.

## INFOS UTILES

Site web : [siav-vezere.fr](http://siav-vezere.fr)

Adresse : 5 rue des Gaulies 19100 Brive la Gaillarde

Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 17h

Tel : 05 55 17 07 22